SAMEDI 30 MAI

A 18h30
SUR LA PLACE DU VILLAGE

FETE DES MERES

Les 10 nouvelles mamans de l'année se verrons remettre le traditionnel bouquet de fleurs de la municipalité.
Toutes les mamans sont conviées au pot de l'amitié qui suivra !

VENTE DE COMPOSITIONS FLORALES

PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE VILLARD SUR DORON

Samedi 6 juin

CONCERT

Du groupe chantant « le bonheur est dans le chant », du groupe « les ados chantent » et de la chorale de l'école de Villard sur doron en présence de la compagnie « Couleurs Café ».

à la salle du Signal aux Saisies à 20h

Entrée : 10 € pour les adultes, 8 € pour les enfants. (Attention places limitées) Les billets sont en vente à l'AAB et auprès du bureau du Bonheur (Lysette, Cathy, Françoise, Adeline et Jacques).

RENCONTRES « THEATRALIRE »

Mardi 5 mai

« Contes nature de la petite salamandre d'Amélie Sandre » par la Cie Vox Alpina à partir de 6/7 ans durée 50mn à 17h à la salle polyvalente de villard sur doron.

ENTREE LIBRE

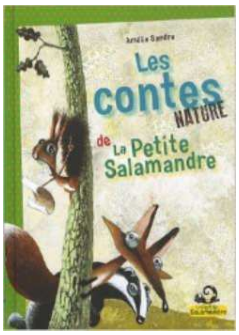

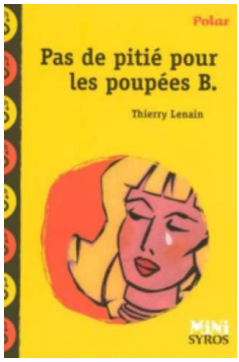

Mardi 12 mai

« Pas de pitié pour les poupées B de Thierry Lenain » par la cie comme tes pieds à partir de 8/9 ans durée 45mn à 18h à la médiathèque de Beaufort.

ENTREE LIBRE

Proposé par le réseau des bibliothèques et médiathèques du Beaufortain.

La Renouée du Japon, une plante invasive à éradiquer

Chacun a pu observer l'envahissement des berges du Doron en montant d'Albertville jusqu'au delà de Beaufort. Sa présence ne se limite plus en bordure des cours d'eau ; elle se développe également en petits massifs en différents endroits du Beaufortain, entre autre sur la commune de Villard, souvent en des endroits où des travaux ont été effectués et des remblais apportés. Comme on le constate facilement, cette plante tend à éliminer la présence de toutes les autres plantes herbacées et à créer des fourrés impénétrables. Elle a été introduite en Europe il y a 2 siècles comme plante d'ornement. Malheureusement, elle s'est échappée des jardins. Et dans la grande compétition naturelle pour la conquête de nouveaux espaces, elle possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux .

Ses armes :

un développement extrêmement rapide au printemps grâce aux réserves de ses rhizomes,
peu de lumière sous son feuillage dense,
l'émission de substance toxiques dans le sol,
un système racinaire très étendu qui lui permet de traverser chemins et routes,
dispersion facile grâce à ses rameaux et rhizomes s'ils sont transportés.

Sur les secteurs non colonisés

Ouvrir l'œil pour la repérer très tôt et la combattre alors plus facilement dès qu'elle se manifeste.

Occuper le terrain, car la renouée aime les terrains mis à nu ou perturbés par un chantier. Une couverture par végétaux à pousse rapide peut éviter l'infestation.

Eviter le «colportage» : un centimètre de rhizome suffit, idem pour les rameaux, si, lors des fauchages et broyages, on n'a pas pris soin de les éliminer par le feu ou la mise en décharge contrôlée.

Sur les secteurs colonisés de petites surfaces

Sitôt poussée, sitôt arrachée, d'autant que les jeunes pousses au printemps sont plus faciles à arracher.

Faucher au moins quatre fois par an, durant plusieurs années.

Le désherbage chimique peut être envisagé dans les zones ne se situant pas à proximité des cours d'eau.

Le bâchage durant plusieurs années peut être utilisé.

Sur les secteurs colonisés de grandes surfaces

Contenir l'expansion par le fauchage et l'arrachage en limite de massif.

Nous sommes tous concernés par cette lutte :

Budget communal : comment faire face à la diminution des ressources imposées par l'état ?

Les mesures annoncées par l'Etat en matière de maitrise des finances publiques entrent pleinement dans la phase d'application et ont fortement compliqué l'élaboration du budget de notre commune.

Pour redresser les comptes de la nation, le gouvernement a décidé de diminuer les dotations de fonctionnement allouées aux collectivités locales. Pour Villard l'aide de l'Etat de 230 000 € annuelle va être impactée sur trois ans de 58 %, soit 133 000 € de baisse.

Parallèlement à cette mesure le Gouvernement demande un effort de solidarité entre les communes « riches » et les « moins riches ». L'ensemble des communes savoyardes est classé dans la première catégorie. Ainsi en 2015, 5% des impôts locaux payés par les habitants de Villard alimenteront ce fond de péréquation.

Face à ce contexte nouveau, le conseil municipal a travaillé et décidé un certain nombre d'orientations budgétaires à moyen terme :

- Nous avons revu à la baisse les prévisions d'investissements proposés au moment des élections et nous avons entre autre suspendu le projet de liaison route des Jonquilles-l'Etraz,
- Nous ne contracterons aucun nouvel emprunt,
- Au quotidien il est demandé à l'ensemble des services communaux d'être vigilant dans toutes les dépenses de fonctionnement afin de contrôler au mieux la hausse de nos charges,
- Si nous voulons maintenir des services de qualité à la population, entretenir notre patrimoine et notamment nos routes, il est apparu incontournable de prévoir une hausse de la fiscalité locale. Nous l'avons voulu la plus modérée possible car nous considérons comme injuste de faire porter aux habitants les restrictions décidées par l'Etat. Compenser la totalité des diminutions des ressources aurait conduit en 2015 à une hausse de 12 % de vos impôts, nous l'avons limitée à 3 %.

Plus globalement, à l'échelle du Beaufortain, les élus des quatre communes ont décidé de mutualiser certains services et l'utilisation du matériel et des équipements. Cette réflexion est en cours et doit aboutir à un programme de mutualisation de cinq ans.

Emmanuel Huguet

NOUVEAU BUREAU DU CLUB DES JEUNES DU DRABELLO

Guillaume Roux vice-trésorier, Maéva Blondel trésorière, Julien Chamiot Clerc vice-président, Méganne Perrier présidente et Inacia Perrier secrétaire.

Le nouveau bureau va participer prochainement au comice du Beaufortain, souhaite organiser des sorties à la journée avec ses membres.

Les inscriptions sont ouvertes à tous dès 14 ans.
5€ pour une année.

Contact et renseignements sur facebook : « drabello de Villard » ou auprès des membres du bureau.

Transports Scolaires 2015-2016

Le mode d'emploi est identique, que vos enfants dépendent d'un circuit géré par la Communauté de Communes ou circulent sur la ligne régulière.

Les inscriptions se font sur le site : www.savoie.fr à partir de début mai jusqu'au 15 juillet et les paiements à partir du 1er juin.

Inscrivez-vous en ligne :

-Vous êtes déjà inscrits aux transports scolaires du département, connectez-vous à l'aide des identifiant, numéro de dossier figurant sur la carte de transport : renouvellement d'enfants existants ou ajout nouvel enfant,

-Vous n'êtes pas inscrits : créer votre compte et procéder aux inscriptions,

-Vous ne disposez pas de connexion internet. Vous pouvez retirer un formulaire papier auprès de la Communauté de Communes du Beaufortain qui assure pour le compte du Département l'organisation locale du transport scolaire hors ligne régulière.

Lors de l'inscription, il est demandé d'indiquer le quotient familial (CAF, MSA), afin de pouvoir déterminer à partir de celui-ci, le barème de participation. Dans le cas où ce quotient est inférieur à 750, l'attestation de quotient familial doit obligatoirement être jointe à la demande d'inscription (justificatif de moins de trois mois).

Les inscriptions se font jusqu'au 15 juin (ou au 15 juillet pour les affectations tardives). Au-delà de cette date, une pénalité dite « de retard » sera appliquée. La somme de 30 € sera rajoutée au barème.

Cette règle ne s'applique pas aux élèves :

-Dont l'affectation scolaire a été tardive (justificatif à joindre),

-Qui déménagent en cours d'année (acceptation dans la limite de la capacité du car mis en place à la rentrée scolaire),

-Saisonniers qui doivent s'inscrire dès leur arrivée en Savoie.

Toutes les familles qui auront payé leur participation au transport scolaire ou effectué un premier paiement, recevront par courrier leur carte de transport scolaire.

La création d'une AMAP en Beaufortain (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

Le projet de créer une AMAP en Beaufortain a été initié par quelques habitants au printemps 2014, soutenus et accompagnés par l'Association d'Animation du Beaufortain, Centre Social. Ce projet est né de la volonté de favoriser une agriculture locale respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal (sans OGM, sans engrais, ni pesticides chimiques…) en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique. Certaines personnes du groupe de réflexion ont déjà eu une expérience dans une AMAP d'Albertville et, au vu des contraintes de transport et d'organisation…, ce groupe s'est posé la question « Et si on en créait une AMAP dans le Beaufortain ? » Aujourd'hui, ce projet de création de l'AMAP a fait son chemin…..! Quelques réunions, la recherche et la rencontre de producteurs de fruits et de légumes autour d'Albertville, la rencontre avec le référent d'Alliance, association qui fédère toutes les AMAP de la Région Rhône-Alpes et nous accompagne dans notre démarche.

Une charte des AMAP a été écrite pour faire le lien entre les « les familles inscrites » et l'agriculture paysanne.
Intégrer une AMAP est donc un engagement fort de la part des producteurs et des familles.
Il s'agit d'un engagement économique, éthique et social. L'objectif est que toutes les familles s'impliquent dans la vie de l'AMAP.

Le 2 avril dernier, lors de la première commande, chaque famille a signé un contrat de 3 mois, avec chacun des producteurs s'engageant à payer les paniers commandés à l'avance. Le jeudi 30 avril 2015, ce sont 40 familles du Beaufortain qui viendront récupérer leurs premiers paniers à la salle polyvalente de Villard sur Doron : panier de légumes fourni par Thomas Roset, maraîcher en agriculture biologique, à Saint Vital, panier de fruits, jus de fruits, compote, fourni par Christophe et Nathalie Raucaz, arboriculteurs en agriculture biologique, à Verrens Arvey. Chaque semaine de 19h à 20h et au même endroit, auront lieu les distributions de paniers.

Ce qui est déjà le cas pour l'AMAP du Beaufortain :

Céline Truchet et Luc Poirier sont référents « légumes ». Nadège Braghini et Stéphanie Aubugeau sont référentes « Fruits ». Ces 4 référents assurent le lien permanent entre les producteurs et les familles, pour les livraisons et aussi pour des rencontres afin de connaître le travail des producteurs, (ex : des visites de ferme avec pique-nique sont prévues en juin et juillet prochain). Agnès Flon est référente du planning de livraison ; chaque famille est invitée à s'inscrire une ou plusieurs fois pendant la durée du contrat, pour tenir la permanence lors de la distribution des paniers. Géraldine Gallice et Jeanine Sochas sont coordinatrices de l'AMAP.

D'autres produits sont envisageables dès lors où les critères de la charte AMAP sont respectés. Nous espérons compter sur des productions locales si les familles engagées aujourd'hui le souhaitent. Ces décisions sur le choix des producteurs et des produits seront prises collectivement avec les familles inscrites à l'AMAP.

Les familles du Beaufortain intéressées par cette démarche peuvent s'informer, ou nous rejoindre, début juillet, lors de la signature du deuxième contrat avec les producteurs, Pour cela contacter-nous, en juin : Geraldinegallice@yahoo.fr et Jeanine.sochas@orange.fr

Souhaitons longue vie à l'AMAP Beaufortain ….

«L'alimentation locale, ce que nous produisons, ce que nous consommons en Beaufortain»

L'AAB a souhaité mener un projet sur l'estimation de l'autonomie alimentaire de la population dans la zone du Beaufortain. L'autonomie alimentaire est le fait d'avoir accès aux denrées alimentaires en quantité suffisante nécessaires à la population provenant d'une zone restreinte en tout temps et sur le long terme et à un coût raisonnable. Dans un 2ème temps, nous chercherons des solutions afin d'augmenter l'autonomie de cette zone.

Association d'Animation du Beaufortain
AAB
Beaufort / Doron - Queige
Hauteluce - Villard / Doron
Place Roger Frison Roche - 73270 BEAUFORT SUR DORON
Tél. 04 79 38 33 90 - Fax 04 79 38 72 57

Lundi 4 mai
à 20 heures
à la Salle des fêtes de Beaufort

Rendu de l'étude réalisée par 3 étudiants de l'ISARA de Lyon et leur professeur et l'Association d'Animation du Beaufortain .

L'AGENDA

A VILLARD

Jeudi 30 avril : démarrage de l'AMAP avec le premier retrait des paniers à la salle polyvalente de Villard sur doron.
Vendredi 8 mai : Cérémonie des anciens combattants devant le monument à 11h suivie par un pot de l'amitié offert par la mairie.
Samedi 30 mai : Fête des Mamans sur la place du village à 18h30.

DANS LE CANTON ET SES ENVIRONS

Lundi 04 mai : Restitution par les étudiants de l'ISARA d'une étude réalisée dans le Beaufortain sur l'alimentation locale à 20H00 salle des fêtes de Beaufort.
Mercredi 6 mai : Quelques graines d'histoires pour les moins de 3 ans au Dôme médiathèque à Albertville à 10h30. Entrée libre.
Dimanche 10 mai : Comice du Beaufortain sur la place Roger frison roche à beaufort.
Dimanche 17 mai : Comice de Hauteluce.
Mardi 19 mai : Théâtre forum « Comment parler de la différence avec nos enfants » à la salle de la Chaudanne à ARECHES à 20H organisé par l'APE de Beaufort et l'AAB. Entrée libre et gratuite.
Mercredi 20 mai : Quelques graines d'histoires pour les plus de 3 ans au Dôme médiathèque à Albertville à 16h. Entrée libre.
Mercredi 20 mai : Concert de fin d'année à 20h à la salle de Maistre à Albertville avec le groupe de Musiques Actuelles de l'école de Musique d'Albertville, le "bonheur est dans le chant" et le groupe "les Ados chantent" Concert très rythmé où des tubes de U2, Metalica, Rolling Stone et Pink Floyd et bien d'autres encore, seront interprétés.
Vendredi 22 mai : Projection du film « Regard dans nos assiettes » à 20H avec la présence du réalisateur à la salle de la Chaudanne à Arêches.
Dimanche 24 mai : Vide grenier au camping de Domelin organisé par l'APE de Beaufort. Buvette et snack sur place.
Dimanche 24 mai : Concours de pêche à Marcôt organisé par Handicap Altitudes.
Vendredi 29 au Dimanche 31 mai : Salon de l'habitat et de l'immobilier au chapiteau provisoire de la patinoire à Albertville.
Mercredi 3 juin : Quelques graines d'histoires pour les moins de 3 ans au Dôme médiathèque à Albertville à 10h30. Entrée libre.
Samedi 6 juin : Concert avec le bonheur est dans le chant, la chorale des ados et la chorale de l'école de Villard sur doron à la salle du Signal aux Saisies à 20h en présence de la compagnie professionnelle « Couleurs Café ». Concert haut en couleur où des chants de tout horizon seront abordés, avec en final le tout nouveau spectacle de « Couleur café »
Dimanche 7 juin : critérium du Dauphiné. Arrivée devant l'Hôtel de ville d'Albertville.

Villard Café

Tous les mardis de 8h à 10h30.
Tous les vendredis de 16h à 20h.

Lundi 18 mai à 20h : réunion des bénévoles pour établir le planning des ouvertures. Venez nombreux !

Pour toutes autres infos : https:/sites.google.com/site/villardcafe

MESSES EN MAI

QUEIGE : 3 mai.
VILLARD : 14 mai.
HAUTELUCE : 17 mai.
BEAUFORT : 10 (1ère communion), 24 et 31 mai.

ENSEMBLE DANS LE BEAUFORTAIN

Vous souhaitez écrire pour le prochain « Ensemble » qui paraitra début juillet, vous êtes le bienvenu !
Le thème du dossier est « **Un tour du Beaufortain entre nature et patrimoine** » ; mais il y a aussi des pages « Canton » où vos articles auront leur place ! Une fête des voisins (c'est le 29 mai!), une histoire à raconter, un jeu,....
Les articles et/ou photographies du Beaufortain doivent parvenir à Pascale Boulicaut de l'AAB avant le 20 mai.
C'est auprès de Pascale que vous aurez tout autre renseignement qui vous serait nécessaire...
Contact :
Ensemble.aab@wanadoo.fr
04.79.38.33.90

PISCINE DU BEAUFORTAIN

La piscine sera ouverte :
Le mercredi, samedi, dimanche après-midi de 13h à 18h **du 18 mai au 5 juillet**.
Tous les jours de 10h à 19h **du 6 juillet au 23 août**,
Tous les jours de 13h à 18h **du 24 au 30 août**.
5 nocturnes :
les 14/07, 21/07, 28/07 et les 04/08 et 11/08.

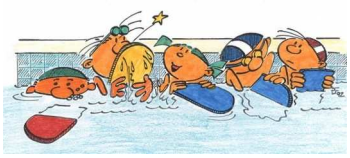

TARIFS

Enfants :	
Ticket entrée	2.70€
Carte dix entrées (valable 2 ans)	25.00€
Adolescents-Adultes :	
Ticket entrée	4.20€
Carte 10 entrées (valable 2 ans)	38.00€
Carte saison étudiant – 16 ans	
Carte saison étudiant + 16 ans	38.00€
Carte saison	50.00€

De 17h45 à 18h45 :
entrée enfants : 2.10€ - entrée adultes : 2.70€

ETAT CIVIL

MARIAGE :
- Guy MANON et Claudine CHAMIOT-MAITRAL, le 30 mars 2015.

LUDOTHEQUE « VILLAGES EN JEUX »

QUEIGE : 22 mai et 5 juin à 16h30-18h30 salle des fêtes.
VILLARD : 6, 20 mai et 3 juin à 16h30-18h30 salle de la cantine.
BEAUFORT : 13, 27 mai à 16h30-18h30 salle des fêtes.
HAUTELUCE : 29 mai à 16h30-18h30 préau de l'école.
ARECHES : 30 mai et 6 juin à 10h-12h préau de l'école.

Entrée libre et Ouverte à tous !
Possibilité d'adhérer au Prêt de jeux lors des animations.

MAIRIE :
Tél : 04 79 38 38 96 / Fax : 04 79 38 32 64
mairie@villardsurdoron.com
www.bisanne1500.fr
www.villardsurdoron.com

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi , Jeudi , Vendredi :
8h30-11h30 /14h-16h30 et Mercredi : 8h30-11h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 /14h-16h

BIBLIOTHEQUE :
Mardi : 16h30 / 18h30 - Samedi : 10h / 12h

DECHETTERIE (04 79 38 70 40) :
Lundi, Mercredi, Vendredi : 8h-12h30
Samedi : 8h-12h30 / 13h30-17h